



Commune des Barils



Plan Local d'Urbanisme Dossier approuvé



Notice des annexes sanitaires

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 11/04/2018 approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Verneuil-d'Avre-et-d'Iton
Le Président de l'Interco Normandie Sud Eure

ARRÊTÉ LE : 12/07/2017
APPROUVÉ LE : 11/04/2018

Etude réalisée par :



Agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

Agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

Agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entreprises du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
49402 Saumur
Tél. 02 41 51 98 39

Agence Ouest Evreux
Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. 02 32 32 99 12

Agence Ouest Le Havre
186 Boulevard François 1^{er}
76600 Le Havre
Tél. 02 35 46 55 08

Annexes sanitaires

1.	EAU POTABLE.....	2
1.1.	Situation actuelle	2
1.2.	Situation future	3
2.	ASSAINISSEMENT.....	4
2.1.	Situation actuelle	4
2.2.	Situation future	5
3.	ELECTRICITE.....	6
3.1.	Situation actuelle	6
3.2.	Situation future	6
4.	TELECOMMUNICATION.....	7
4.1.	Situation actuelle	7
4.2.	Situation future	8
5.	DECHETS	9
5.1.	Situation actuelle	9
5.2.	Situation future	9
6.	EQUIPEMENTS D'INCENDIE ET DE SECOURS	10
6.1.	Situation actuelle	10
6.2.	Situation future	10
7.	ANNEXES.....	11
7.1.	Réseau électrique.....	11
7.2.	Zonage d'assainissement-aptitude des sols	24
7.3.	Plan du réseau d'assainissement.....	25
7.4.	Situation des défenses incendies	26

1. Eau potable

1.1. Situation actuelle

La commune appartient au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) du Sud-Ouest du Canton de Verneuil-sur-Avre qui dessert les communes suivantes: Armentières-sur-Avre, Chennebrun, Gournay-le-Guérin, les Barils, Pullay, Saint-Christophe-sur-Avre et Saint-Victor-sur-Avre. Le SIAEP a conclu un contrat d'affermage avec la société Véolia Eau France qui est responsable de la distribution.

D'après le rapport 2015, sont gérés 86 km de canalisations et 772 abonnés qui se répartissent de la manière suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2014	Nombre d'abonnés Domestiques au 31/12/2015	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2015	Nombre total d'abonnés Au 31/12/2015	Variation en %
ARMENTIERES-SUR-AVRE	109	111	0	111	1.8
CHENNEBRUN	76	73	0	73	-3.9
GOURNAY-LE-GUERIN	88	89	0	89	1.1
LES BARILS	159	160	0	159	0.6
PULLAY	218	221	0	221	1.4
SAINT-CHRISTOPHE-SUR-AVRE	89	90	0	90	1.1
SAINT-VICTOR-SUR-AVRE	28	28	0	28	0
Total	767	772	0	772	0,7%

L'eau distribuée a été d'une très bonne qualité bactériologique (taux de conformité de 100%).

L'eau produite est issue de 4 captages dont un se situe au niveau de la commune voisine de Pullay, au niveau de la Pannetière. Plus de la moitié de la ressource en eau du SIAEP provient de ce captage. Par ailleurs, l'alimentation en eau est sécurisée par une connexion avec le réseau du Syndicat du Perchet de l'Aigle.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (1)	Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m ³	Variation en %
Prélèvement d'eau LE CALVAIRE (Chennebrun)	Eau souterraine Non influencée	4 m ³ /h 80 m ³ /j	5 477	2 898	-47,1%
Prélèvement d'eau LA PANNETIERE (Pullay)	Eau souterraine Non influencée	11 m ³ /h 220 m ³ /j	47 621	52 725	10,7%
Prélèvement d'eau LA FERTE VIDAME (St Christophe s/ Avre)	Eau souterraine Non influencée		9 327	2 201	-76,4%
Prélèvement d'eau LE GUERIN (Ancien Château) à Gournay le Guérin	Eau souterraine Non influencée	4 m ³ /h 80 m ³ /j	6 215	26 000	318,3%
Total			68 640	83 824	22,1%

D'après les dernières analyses de l'ARS (mars 2017), l'eau d'alimentation est conforme à la réglementation.

Il est à noter que Center-Parcs dispose en interne de quatre captages ayant une capacité d'eau potable pour environ 5 000 personnes.

1.2. Situation future

La production couvre les besoins actuels de la commune, les ressources pouvant satisfaire une augmentation de la population. Concernant le Center-Parcs, des réflexions sont en cours pour sécuriser l'alimentation en eau du site.

2. Assainissement

2.1. Situation actuelle

Eaux usées

Les Barils adhère à l'Intercommunalité Normandie Sud Eure, qui détient la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif. Concernant la compétence Assainissement Collectif, elle a été transféré au Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement du Sud de l'Eure au 1^{er} janvier 2016.

Les compétences du SPANC comprennent les missions obligatoires de contrôle (conception, implantation, conformité des systèmes neufs), de diagnostic (évaluation des états des systèmes existants et des risques de pollution ou d'atteinte à la salubrité publique), de contrôle (bon fonctionnement, entretien des ouvrages existants). Les compétences facultatives sont l'entretien et la réhabilitation.

✎ Sur l'ensemble du bourg, le système d'assainissement est constitué d'un réseau séparatif gravitaire de 1100 ml environ. Seul un poste de refoulement est présent, en entrée de station.

La station est de type disques biologiques et date de 2005. Sa capacité nominale est de 180 EH et 27 m³/j. D'après les rapports du SATESES, les mesures réalisées entre 2009 et 2013 montrait que le débit entrant était supérieur à cette capacité et augmentait d'années en année. Etant donné qu'aucun nouveau raccordement n'avait été réalisé durant la période, ces augmentations de débit avaient pour origine l'apport d'eaux claires.

✎ Le reste de la commune est en assainissement autonome.

Dans le cadre de l'actualisation des schémas d'assainissement, une étude a été menée sur l'état des lieux de chaque commune de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Verneuil. Pour les Barils, il en ressort que la plupart des installations sont conformes ou ne semblent pas présenter de risques de pollution ou d'insalubrité. Les données précisent font état de la répartition suivante :

Classe	A	B	C	D	E
Nombre d'installations	15	12	19	4	5

- Classe A : installations ayant un fonctionnement général satisfaisant,
- Classe B : installations en partie conforme et en bon état de fonctionnement. Quelques petits travaux suffiraient à les mettre aux normes,
- Classe C : installations ne répondant pas aux normes en vigueur mais ne posent pas de problèmes de pollution ou de risques sanitaires. Seuls quelques petits travaux suffiraient à les rendre conformes,
- Classe D : installations inexistantes et/ou présentant un risque de pollution pour le milieu. Ces installations ne disposent pas de systèmes de traitement,
- Classe E : installation présente un risque d'insalubrité publique.

D'après le rapport, 94% les habitations visitées sont aptes au maintien d'un système d'assainissement non collectif. 6% présentent des contraintes de réhabilitation liées à des problèmes de contre-pente, d'accès ou de surface parcellaire restreinte. Aucun logement ne présente de grosses difficultés de réhabilitation.

Eaux pluviales

La commune n'est pas dotée d'un réseau de collecte des eaux pluviales de type unitaire.

Pour l'ensemble de la commune, les eaux pluviales sont drainées par le réseau hydrographique superficiel. Toutes les eaux pluviales sont ainsi dirigées vers le sol et vers les mares.

2.2. Situation future

Eaux usées

La commune doit préserver la qualité de l'eau, et plus particulièrement réduire les pollutions ponctuelles et maîtriser les rejets par temps de pluie par une meilleure gestion des débits entrants. Une remise aux normes progressive des installations autonomes doit être envisagée.

Eaux pluviales

Pour toute nouvelle construction, les aménagements réalisés sur le terrain doivent permettre l'infiltration sur l'unité foncière. Des prescriptions ont été définies pour limiter l'artificialisation des sols et les effets de ruissellements.

3. Electricité

3.1. Situation actuelle

L'ensemble des constructions du village est desservi par le réseau électrique. Globalement, il n'existe pas de dysfonctionnement particulier.

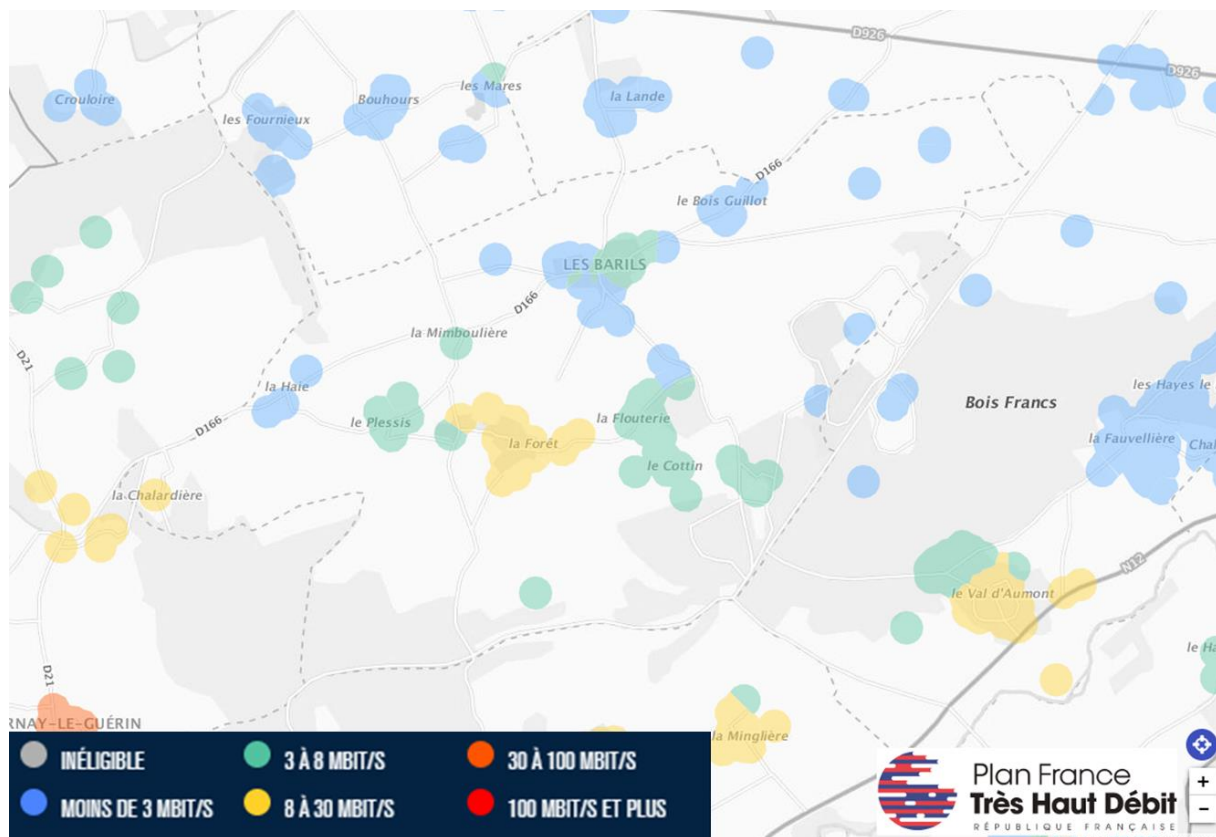
3.2. Situation future

Il n'est pas prévu de renforcement électrique. Les équipements actuels sont suffisants pour assurer la desserte en électricité des futures habitations projetées.

4. Télécommunication

4.1. Situation actuelle

D'après les données France Très Haut Débit, la commune dispose d'un réseau internet de faible débit (inférieure à 3 Mbit/s sur de nombreux secteurs et notamment une partie du village). La connexion internet apparait de qualité supérieure au niveau de la Forêt (débit moyen compris entre 8 et 30Mbit/s).








4.2. Situation future

Ces nouvelles technologies sont régies par des politiques supra-communales et par les opérateurs et ne sont donc pas maîtrisées par la commune. Il est donc difficile de se prononcer sur l'évolution à terme de la situation.

Toutefois, l'accès aux communications numériques est aujourd'hui un facteur de développement et plusieurs initiatives sont en cours pour améliorer ce service.

Il est à noter que la commune a prévu au niveau des prescriptions réglementaires et opérationnelles l'arrivée obligatoire des fourreaux pour les nouvelles opérations.

Est-ci-après présentée les stratégies des différents opérateurs sur le département :

	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'agglomération d'Evreux (SFR leader) et les communes de Louviers et Vernon sont concernées par le volet Plan THD (donc déploiement prévisionnel entre 2014/2015 et 2020) ■ Objectif de couvrir 100% des communes visées (sauf difficulté technique justifiée ne pouvant excéder 10% de la commune) dans les 5 ans qui suivent le début du déploiement ■ Pour les communes non concernées par son plan THD, Orange est ouverte à des co-investissements avec les collectivités locales et leurs partenaires, si les projets concernés s'inscrivent en complémentarité avec les réseaux des opérateurs déjà existants ou à venir et permettent le déploiement d'une offre passive ouverte à tout opérateur ou FAI.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ SFR s'est positionné à l'AMII en indiquant les communes sur lesquelles ils souhaitent être leader pour le déploiement : 327 communes hors zone très dense sont concernées au niveau national ■ SFR privilégie le recours au co-investissement aux côtés d'Orange en dehors des zones très denses ■ Sur l'Eure, SFR se positionne en leader sur la CA Evreux
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Free répond souvent favorablement aux consultations préalables lancées par Orange pour du co-investissement en zone très dense. Hors zone très dense, le co-investissement est étudié pour les immeubles de grande taille (> 12 logements)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les évolutions vers le 100 Mb/s sont envisageables dans toutes les communes où Numéricable exploite un réseau, sous condition d'un co-investissement de Numéricable et de la collectivité ■ Sur le département, seule la commune de Gaudreville-la-Rivière (120 prises) pourrait être concernée
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun déploiement prévu ■ Bouygues Télécom défend un schéma de déploiement qui privilégie une concurrence au niveau des services et non au niveau des infrastructures ■ Recours au co-investissement avec Orange dans les zones les plus denses

Extrait du SDAN – Stratégies THD des différents opérateurs sur le département de l'Eure

5. Déchets

5.1. Situation actuelle

La Communauté de Communes du Pays de Verneuil a pris la compétence de la collecte et du traitement des déchets ménagers pour ses communes adhérentes depuis 1998. Cette compétence est depuis le 1^{er} janvier 2017, géré par l'Interco Normandie Sud Eure.

Au Barils, les ordures ménagères et les déchets recyclables sont collectés une fois par semaine. Par ailleurs, il existe, à l'échelle de l'ensemble de l'ex-CCPV, des colonnes d'apport volontaire au niveau des villages ainsi que sur les parkings des supermarchés. Le verre est à apporter dans les bennes à verres réparties sur l'ensemble des communes de l'ex-CCPV. Au niveau des Barils, les points de collecte se situent au niveau du cimetière, à la sortie du village ainsi que sur le hameau de la Forêt.

5.2. Situation future

Le développement de la commune ne présente pas de problème de collecte des déchets.

6. Equipements d'incendie et de secours

6.1. Situation actuelle

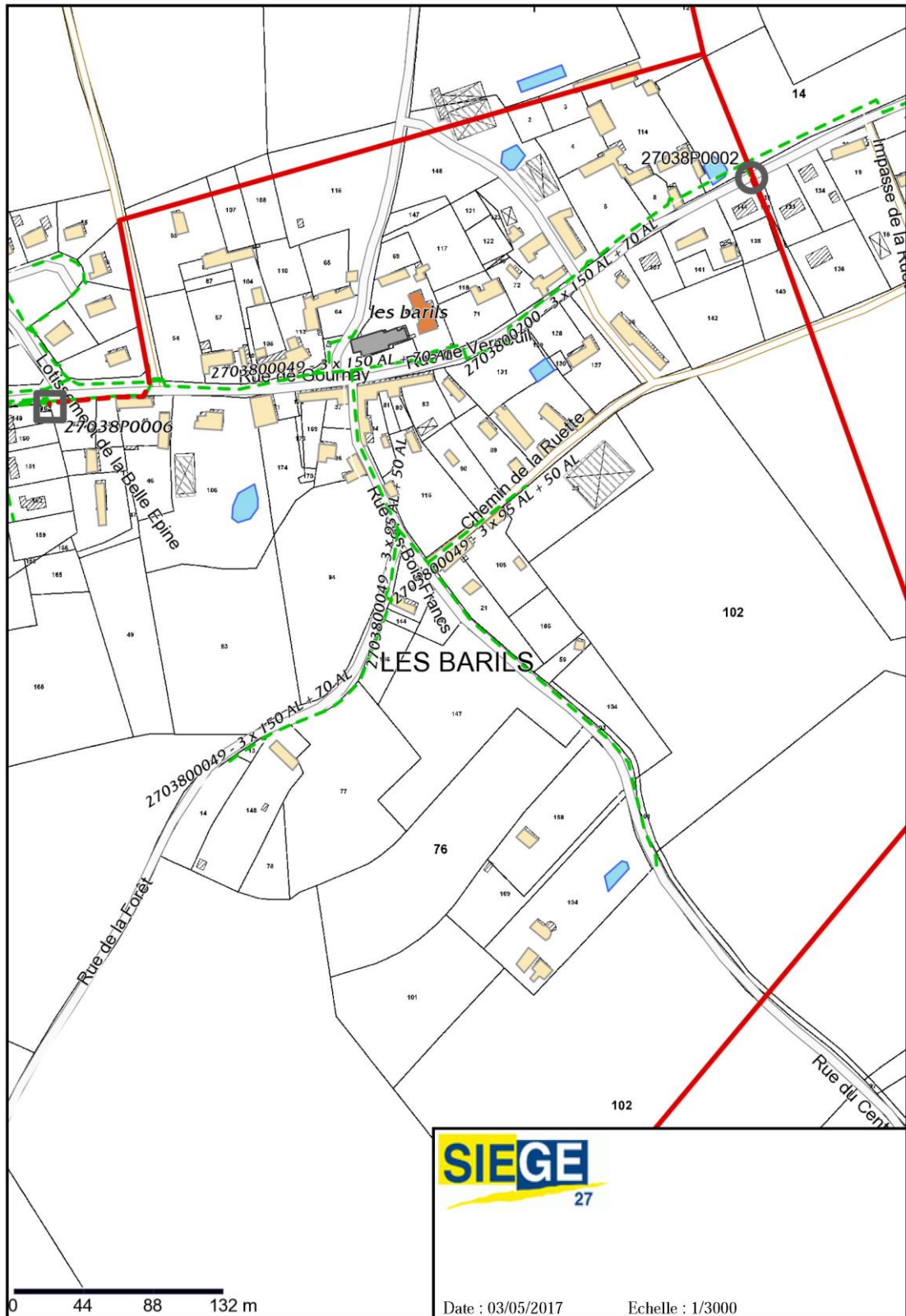
6 bornes incendies sont présentes sur le territoire communal. Les défenses incendies montrent quelques faiblesses. En effet, plusieurs anomalies ou dysfonctionnement ont ainsi été repérés, notamment des détériorations et sont non conformes au service. On retrouve également 3 points d'eau naturels. 3 plans d'eau sont également répertoriés en tant que réserves. Pour une grande majorité des défenses incendies, les anomalies sont liées à l'absence de signalisation. Voir annexe ci-après.

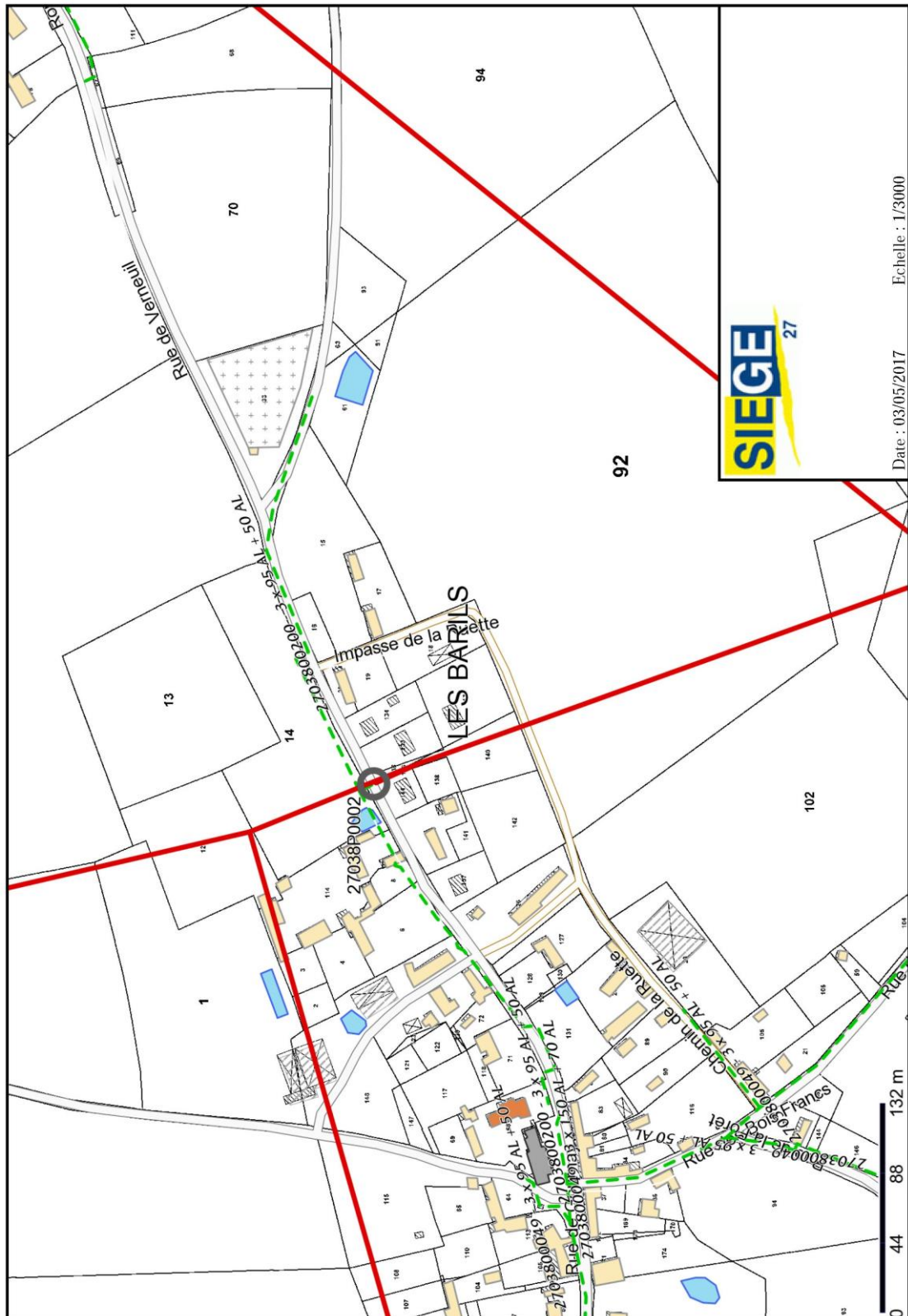
6.2. Situation future

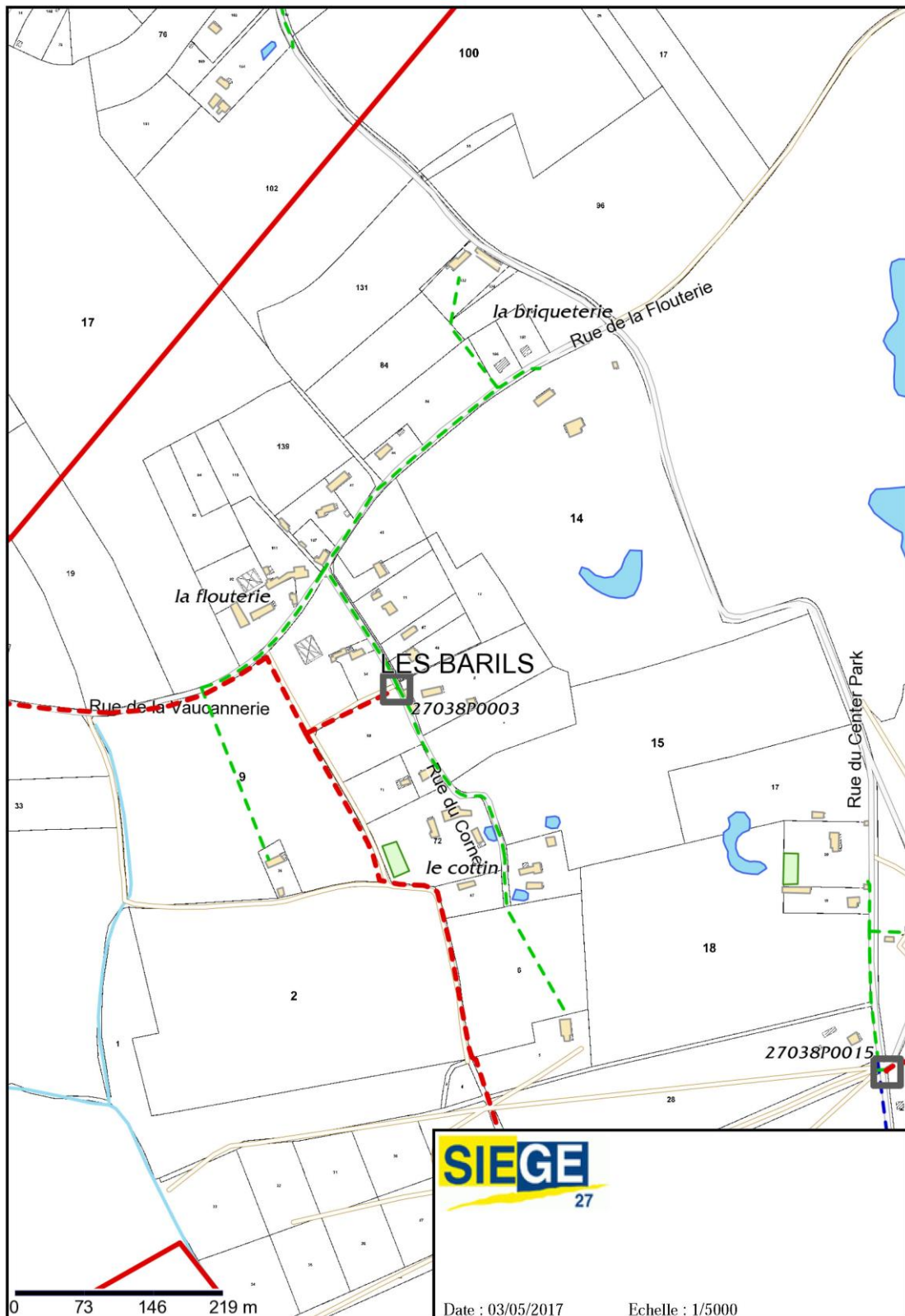
En cas d'extension de l'urbanisation, ce réseau nécessitera d'être renforcé. Les anomalies décelées par le SDIS doivent être prises en compte. Le débit minimum des défenses doit être de 60 m³/h sous 1 bar de pression dynamique. Cette norme devra être respectée pour garantir une protection optimale des administrés.

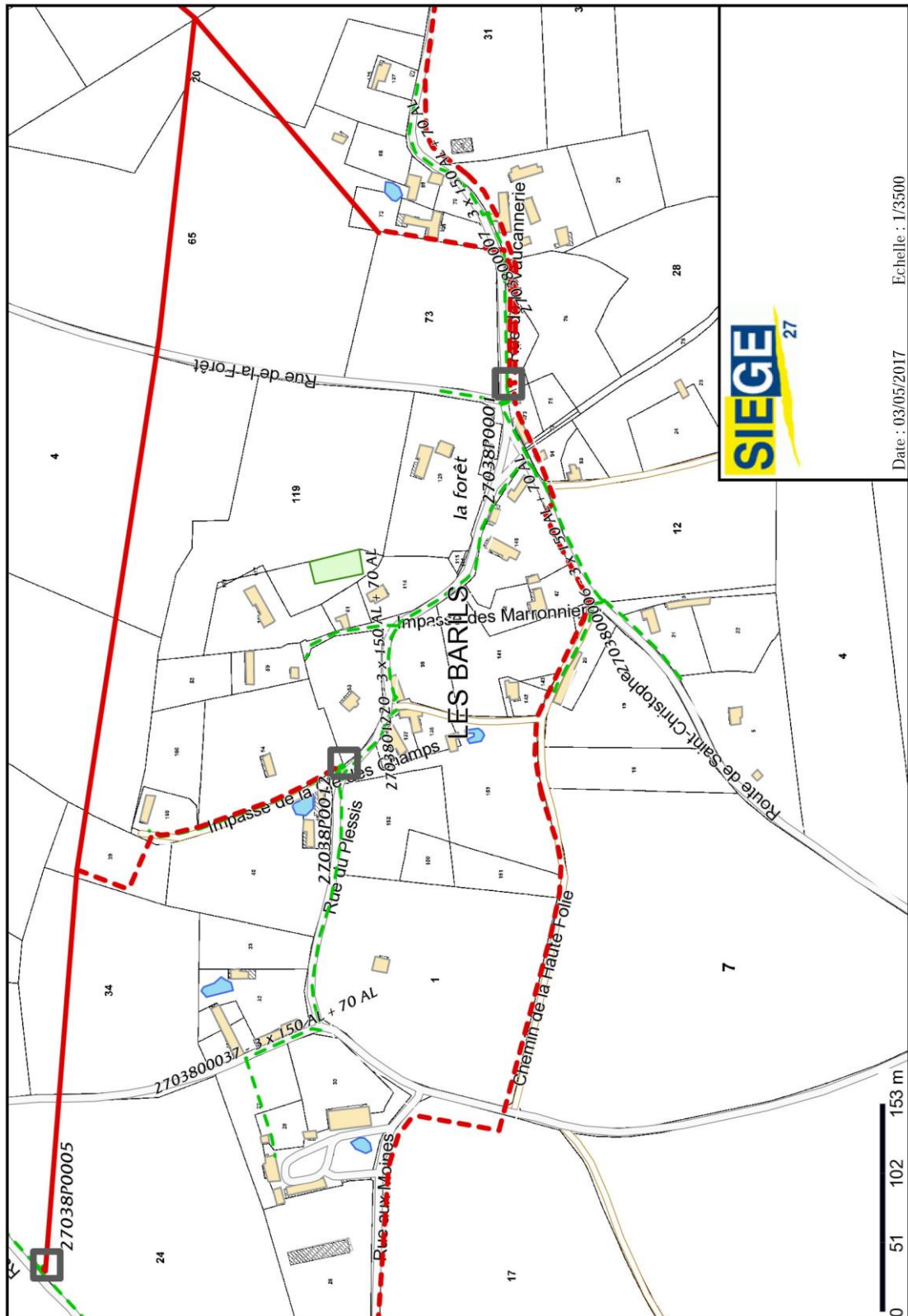
A défaut, la mise en place des réserves artificielles, dimensionnées selon le débit d'alimentation devra permettre de disposer de 120 m³ d'eau utilisable en 2 heures.

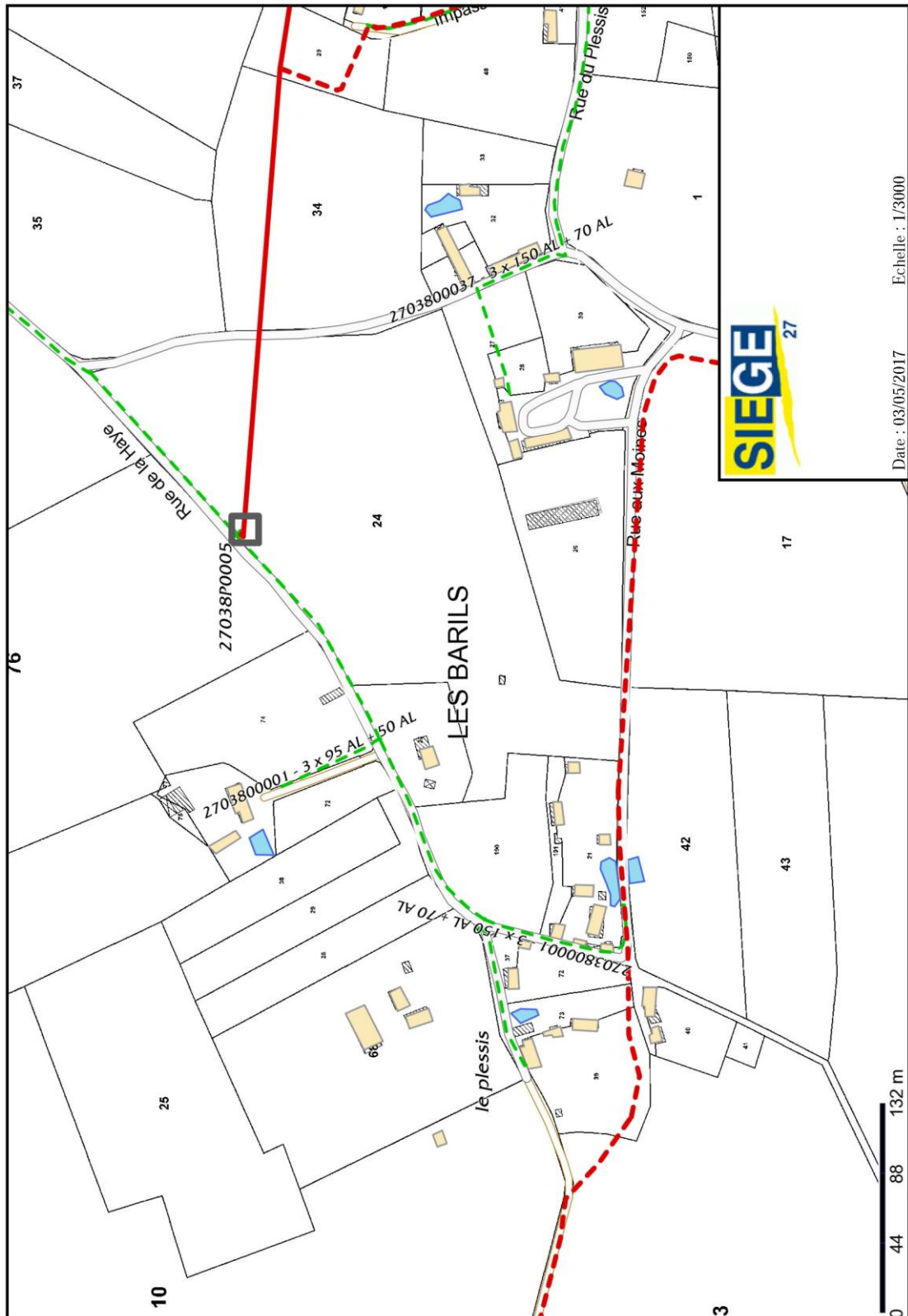
Dans le cadre des extensions de l'urbanisation, toutes les constructions devront être situées à moins de 200 mètres, par chemins praticables, de ces équipements. Quand le risque est particulièrement faible, cette distance peut être portée à 400 mètres, une analyse de risque étant alors nécessaire.

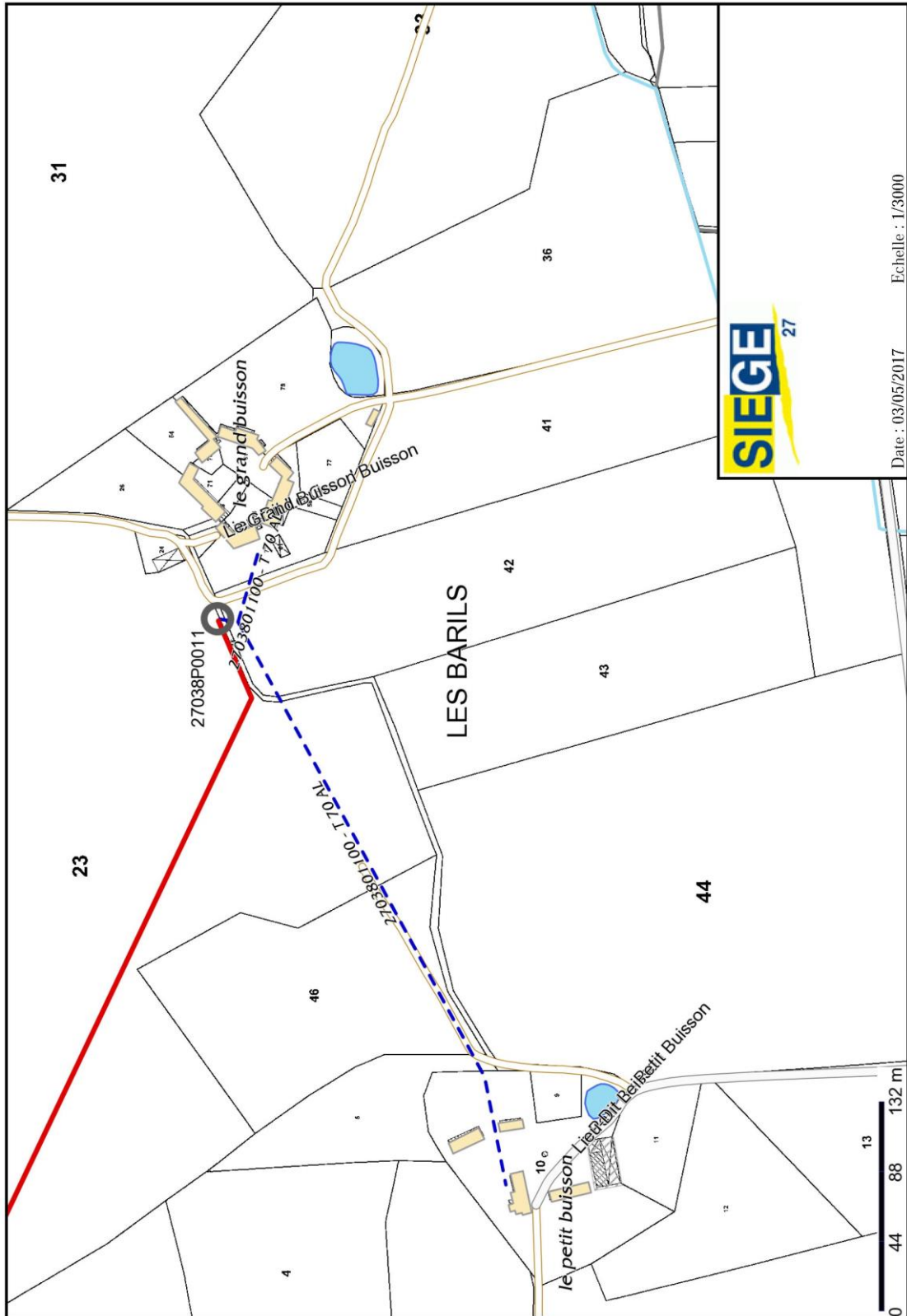


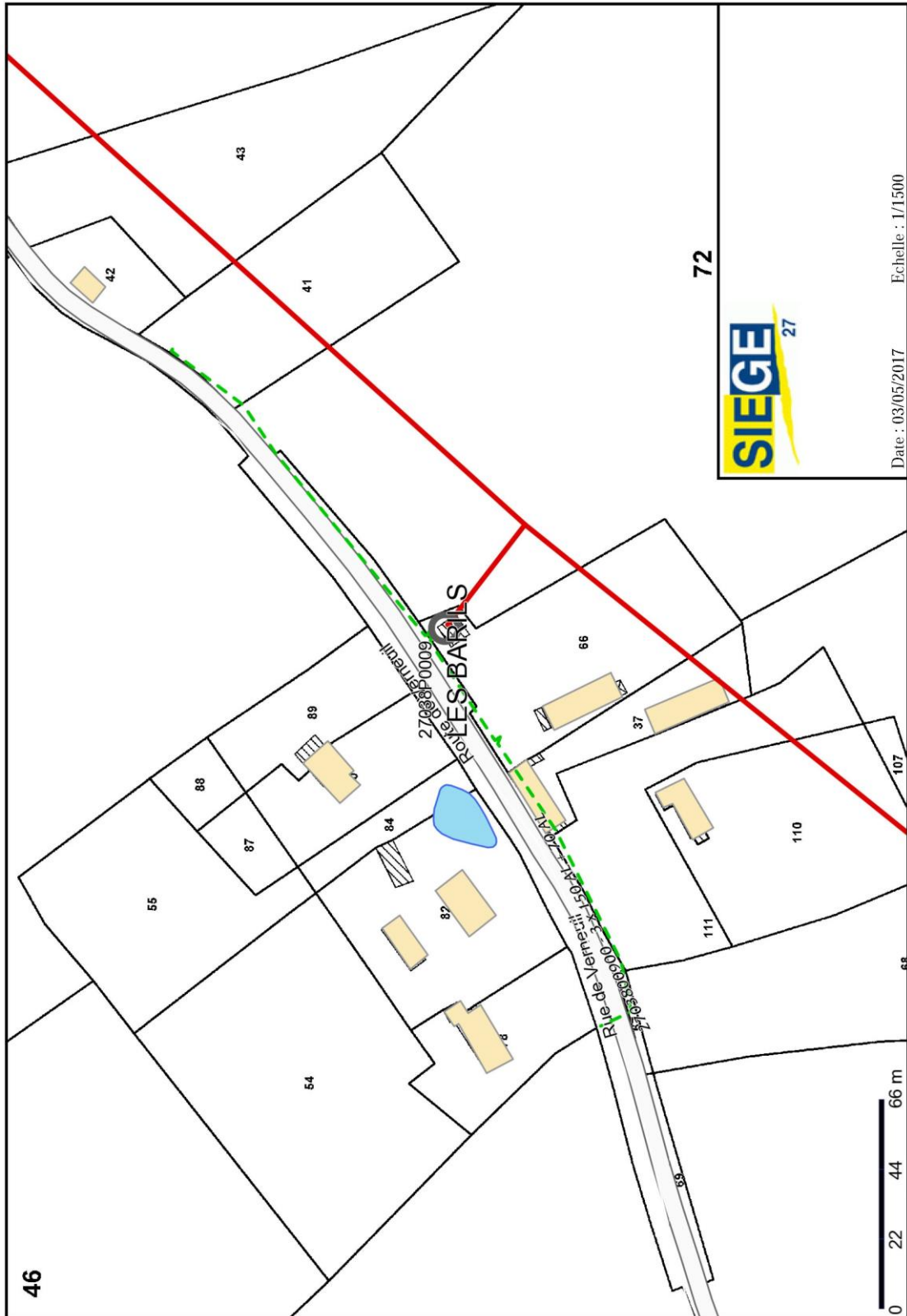


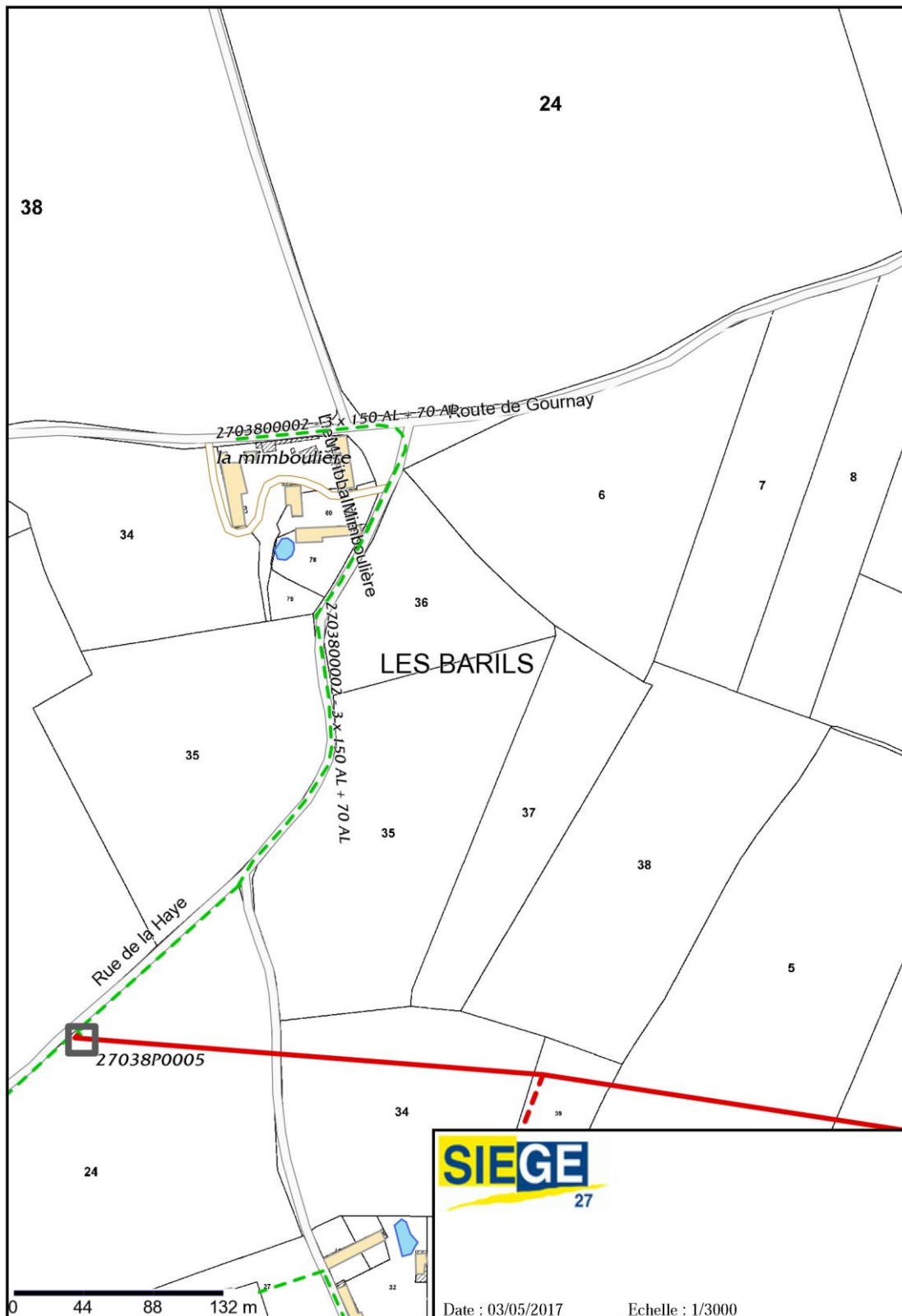


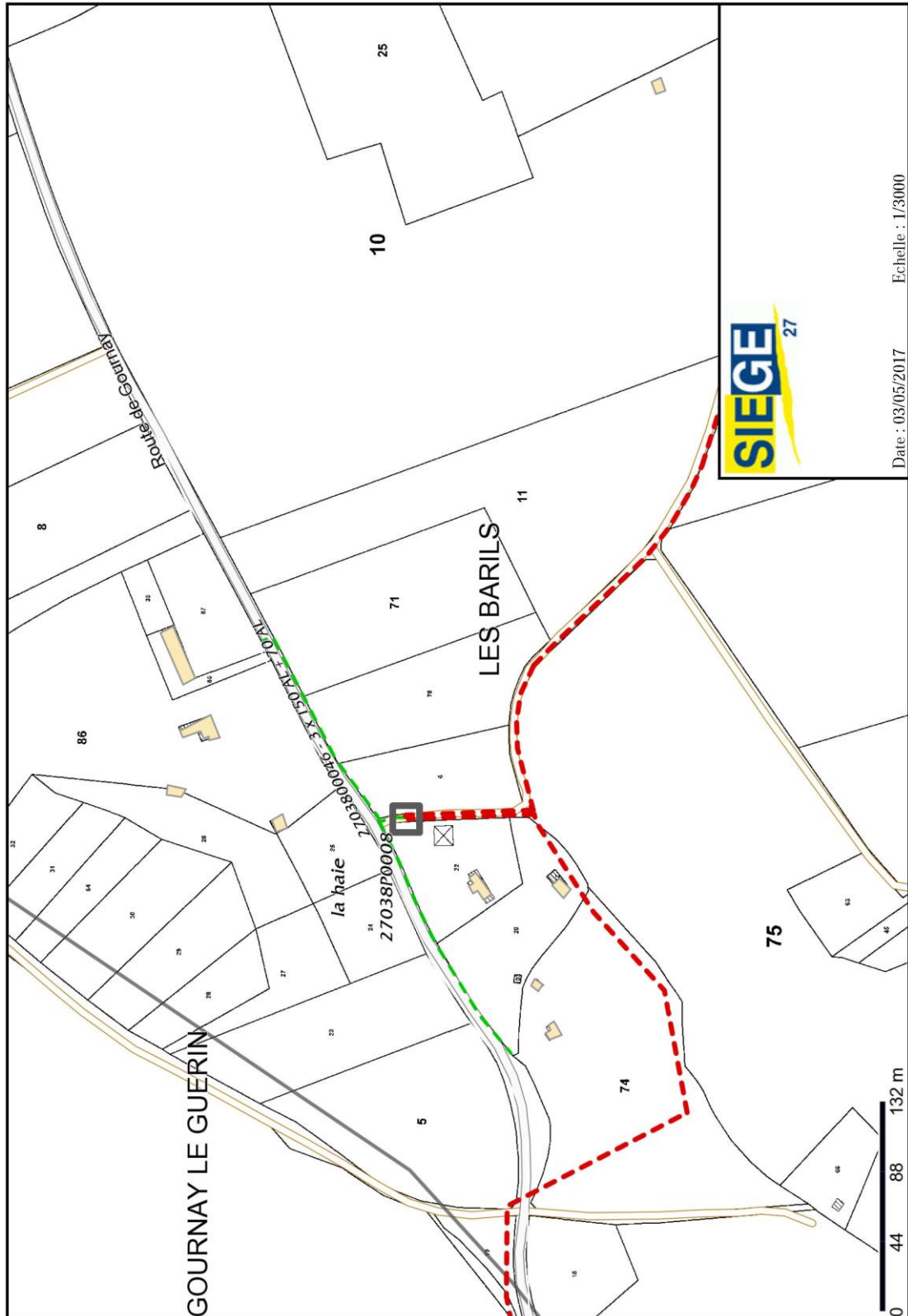


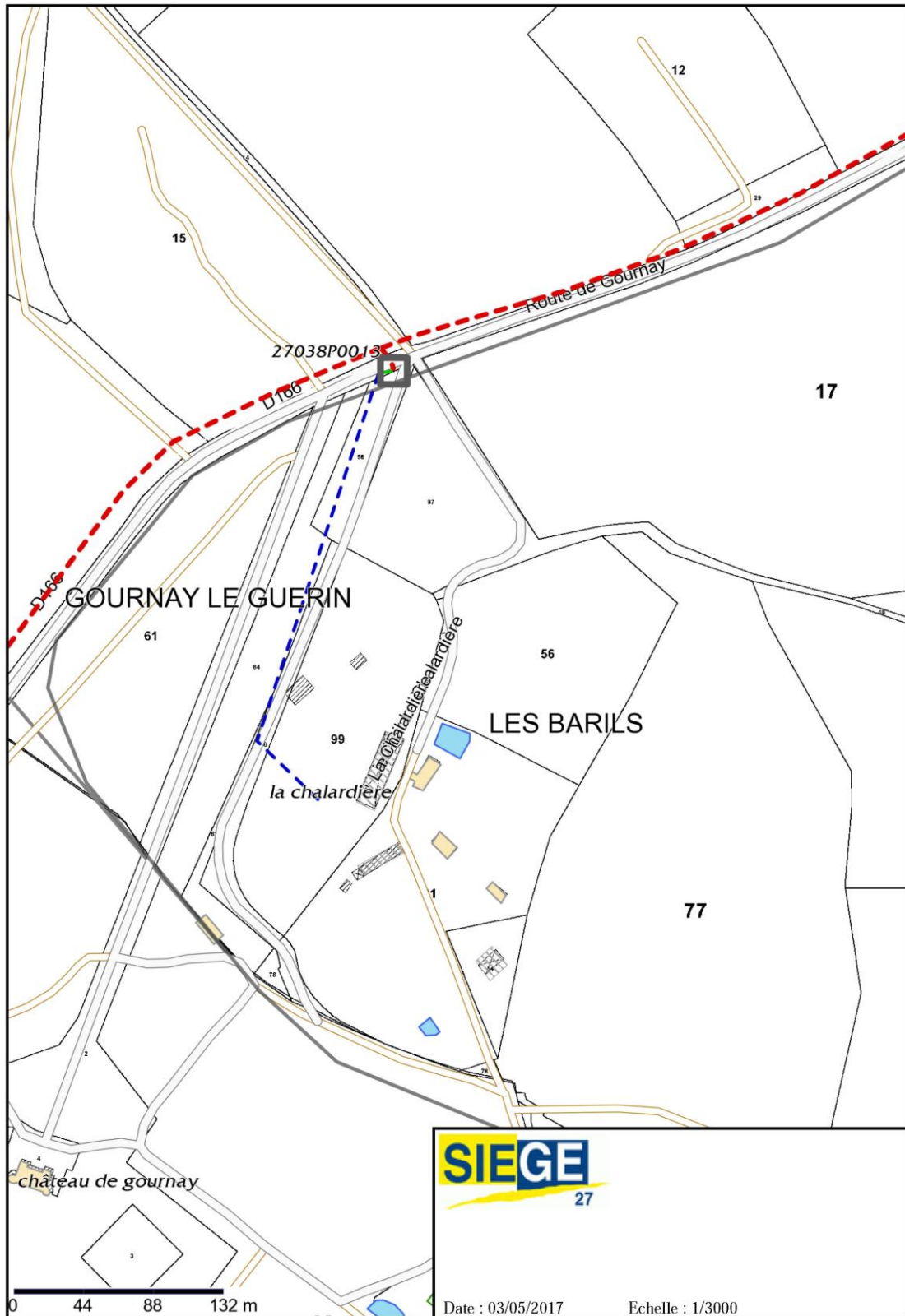




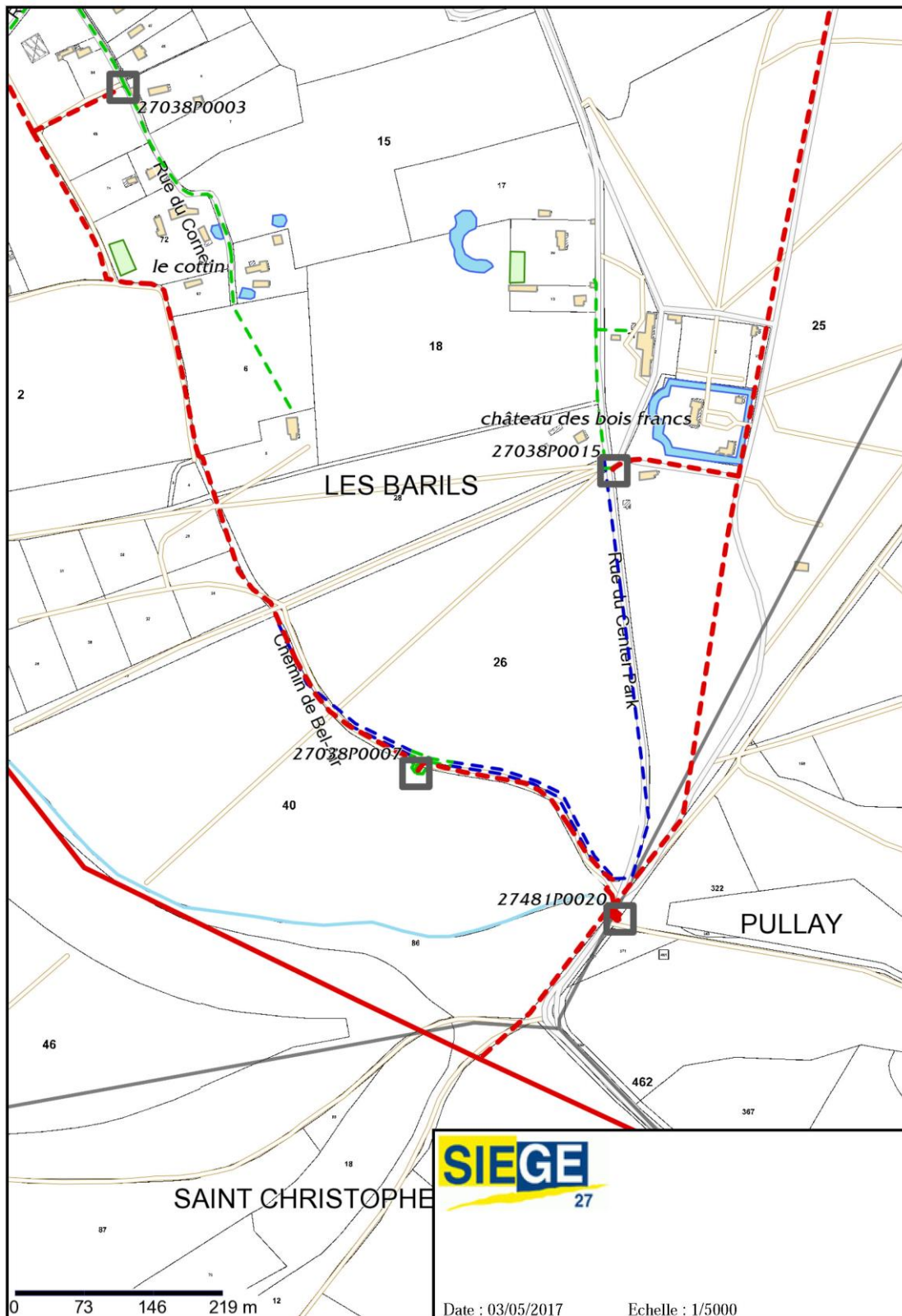




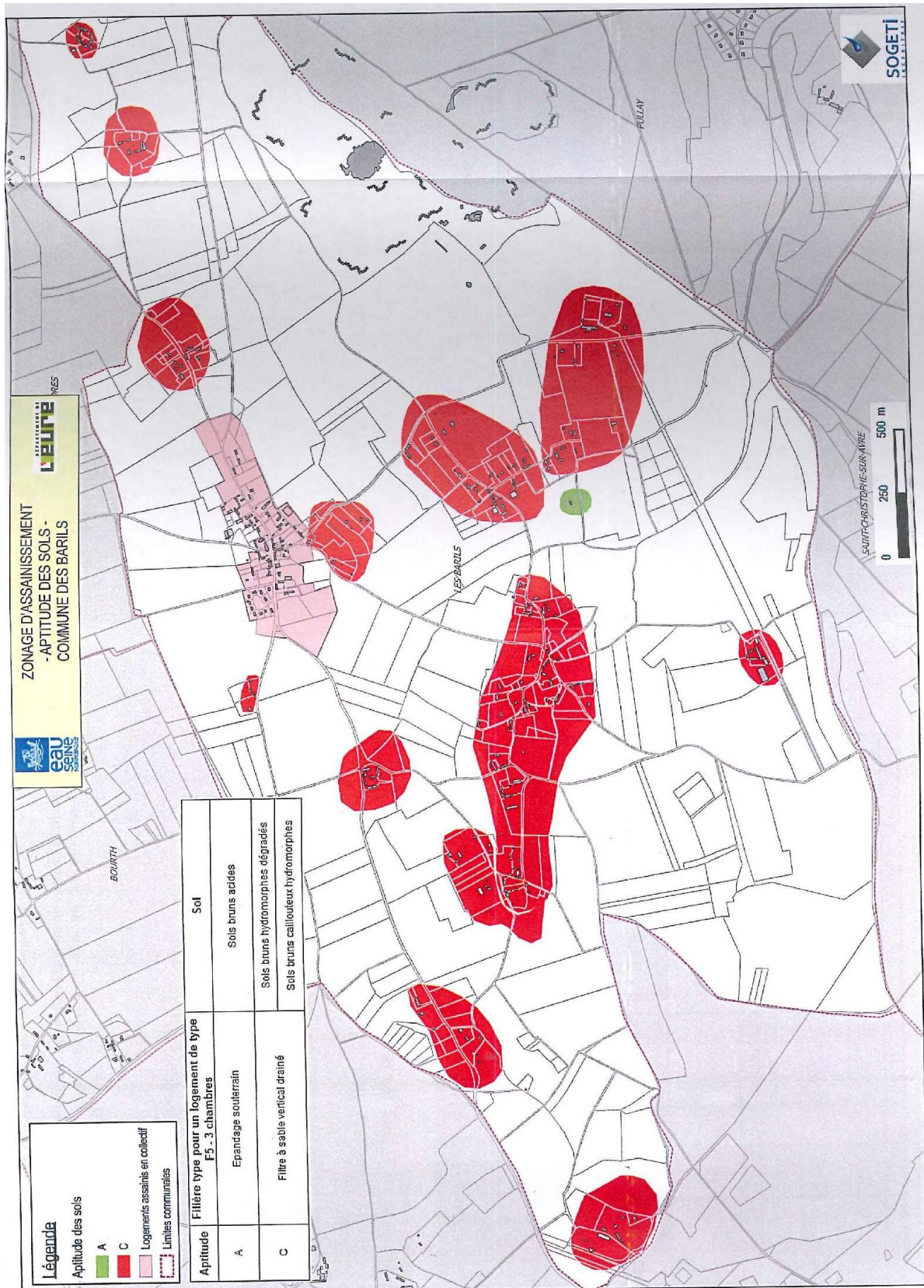






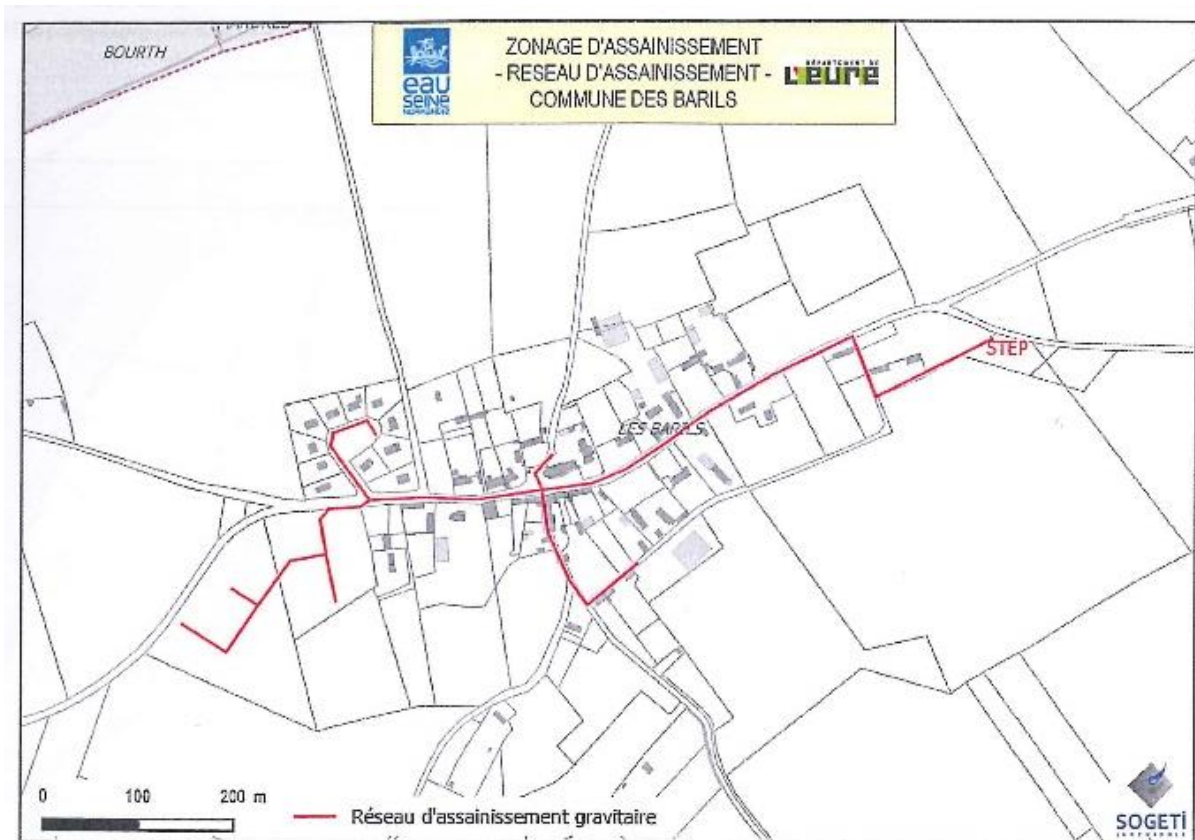


7.2. Zonage d'assainissement-aptitude des sols



Extrait de l'actualisation des schémas d'assainissement de la CCPV - Phase 1 et 2 - Etat des lieux, mise à jour des contraintes et étude comparative de solutions d'assainissement - SOGETI

7.3. Plan du réseau d'assainissement



*Extrait de l'actualisation des schémas d'assainissement de la CCPV - Phase 1 et 2 -
Etat des lieux, mise à jour des contraintes et étude comparative de solutions
d'assainissement - SOGETI*

7.4. Situation des défenses incendies

13/07/2016

Résultats de tournées

27038 LES BARILS

N°	Type	Etat	Description
----	------	------	-------------

000001 Contrôle réalisé le 12/05/2016 C.I.S. de VERNEUIL SUR AVRE

N°	Domaine	Type	Adresse	Etat				Anomalies	Observations
				*Etat	*Anomalie	*Accès	*Sign		
3	Public	BI 100	Route de Verneuil, Entrée Cimetière	✗	✗	✓	✓	Absence de sign. par panneau (BI) Peinture détériorée Débit inférieur au débit nominal - BI100 (Débit A 1 bar = 24m3 / h)	Mesures du SDIS en 2014
2	Public	PI 100	Rue de Verneuil, Angle place de l'Eglise - N°4 - A l'Abribus	✗	✗	✓	✓	Débit inférieur au débit nominal - PI100 (Débit A 1 bar = 20m3 / h)	Mesures du SDIS en 2014
1	Public	BI 100	Rue de Gournay, Angle allée des Bleuets - Lotissement de la Belle Epine	✗	✗	✓	✓	Absence de sign. par panneau (BI) Peinture détériorée Débit inférieur au débit nominal - BI100 (Débit A 1 bar = 17m3 / h)	Mesures du SDIS en 2014
4	Public	PI 100	Route des Barils, À 100m du Château - Lieu-dit les Bois Francis	✗	✗	✓	✓	Peinture détériorée Couvercle ou coffre détérioré Bouch. ou chaîn. manquantes, détériorées Débit inférieur au débit nominal - PI100 (Débit A 1 bar = 8m3 / h)	Mesures du SDIS en 2014
7	Privé	BI 100	Chemin de Selour, N°1 - Lieu-dit les Bois Francis	✗	✗	✓	✓	Absence de sign. par panneau (BI) Peinture détériorée Débit inférieur au débit nominal - BI100 (Débit A 1 bar = 29m3 / h)	Mesures du SDIS en 2014
6	Public	PI 100	Lieu-dit les Bois Francis, Dans le Bois au Milieu - Après le Transformateur EDF	✗	✗	✓	✓	Peinture détériorée Couvercle ou coffre détérioré Débit inférieur au débit nominal - PI100 (Débit A 1 bar = 10m3 / h)	Mesures du SDIS en 2014

Légende

- *Etat
- *Anomalie
- *Accès
- *Signalisation
- ✗ Indisponible
- ✗ Non autorisée
- ✗ Problématique
- ✗ Non conforme en service
- ✓ En service
- ✓ Autorisée
- ✓ Sans problème

N°	Domaine	Type	Adresse	Etat				Anomalies	Observations
				*Etat	*Anomalie	*Accès	*Sign.		
10	Public	Rés. aéri	Allée des Bleuets, Lotissement la Prairie	✓	✗	✓	✓	Absence de sign. par panneau (Réserve)	Mesures du SDIS en 2016
9	Public	Rés. ent	Rue du Plessis, Angle route de Saint-Christophe - Lieu-dit la Forêt - Code Cadenas FRKW	✓	✗	✓	✓	Absence de sign. par panneau (Réserve)	Mesures du SDIS en 2016

27038 LES BARILS

13/07/2016

Voie publique

Résultats de tournées

Réserve

N°	Domaine	Type	Adresse	Volume m3	*Etat	*Anomalie	*Accès	*Sign
8	Privé	Pl. deau	Lieu-dit les Chatelets, Derrière la Ferme - Chemin à Droite	120	✓	✓	✓	✓

- Légende
- Etat
 - Anomalie
 - Accès
 - Signalisation
 - ✗ Indisponible
 - ✗ Avec anomalies
 - ✗ Non autorisée
 - ✗ Problématique
 - ✓ En service
 - ✓ Sans anomalie
 - ✓ Autorisée
 - ✓ Sans problème
 - ✗ Non conforme en service

Anomalies	Observations
	Mesures du SDIS en 2016

27038 LES BARILS